

INFORMATIONS PERSONNELLES

AVEZ-VOUS UN PROBLEME DE SANTE ? OUI NON

SI OUI LEQUEL :

INSCRIPTION POLE EMPLOI OUI NON EN COURS

DATE : N° IDENTIFIANT :

ALLOCATAIRE POLE EMPLOI OUI NON

ETES VOUS EN FIN DE DROIT OUI NON

BENEFICIAIRE DU RSA OUI NON

DATE : REFERENT SOCIAL :

ALLOCATION SOLIDARITE SPECIFIQUE (ASS) OUI NON

AIDE SOCIALE OUI NON

ASSURANCE MALADIE OUI NON Date :

CMU COMPLEMENTAIRE OUI NON Date :

MUTUELLE/COMPLEMENTAIRE SANTE OUI NON Date :

PAR QUI AVEZ VOUS ETE ENVOYE A LUDO ?

PÔLE EMPLOI MAIRIE C.C.A.S MISSION LOCALE

CENTRE MEDICO SOCIAL ASSISTANTE SOCIALE NOM

FOYER/HEBERGEMENT TRAVAIL TEMPORAIRE FAMILLE/AMI

AUTRE QUEL ORGANISME OU PERSONNE.....

FORMATION INITIALE

N'A JAMAIS ETE A L'ECOLE NE SAIS NI LIRE NI ECRIRE NI COMPTER

PREND DES COURS FRANÇAIS MATHS LANGUES INFORMATIQUE

AUTRE

NOMBRE D'HEURES : DU/...../..... AU...../...../.....

SCOLARITE OBLIGATOIRE DERNIERE CLASSE SUIVIE :

NIVEAU CAP/BEP } QUELLE OPTION :
AVEC CAP/BEP }

NIVEAU BAC } QUELLE OPTION :
AVEC BAC }

SUPERIEUR DIPLOME : NIVEAU :

LANGUE FRANCAISE

PROBLEMES D'EXPRESSION OUI NON

PROBLEMES DE LECTURE OUI NON

PROBLEME D'ECRITURE OUI NON

LANGUES ETRANGERES :

DIALECTE OUI NON

CADRE RESERVE AUX PERSONNES AYANT FAIT LEURS ETUDES A L'ETRANGER

CLASSE SUIVIE A L'ETRANGER OUI NON

DIPLOME OBTENU : EST-IL VALIDE EN FRANCE ? OUI NON

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

DERNIER EMPLOI :

DATE DE DEBUT :

DUREE :

SERIEZ VOUS INTERESSE(E) PAR UNE FORMATION ? OUI NON

SI OUI DANS QUEL DOMAINE :

.....

QUELS TYPES DE MISSIONS ACCEPTERIEZ-VOUS ?

MENAGE

- NETTOYAGE D'IMMEUBLES
- NETTOYAGE DE BUREAUX
- NETTOYAGE DE VITRES CHEZ PARTICULIERS
- MENAGE CHEZ DES PARTICULIERS
- REPASSAGE

SECRETARIAT

- MISE SOUS PLI
- SAISIE INFORMATIQUE
- CLASSEMENT
- STANDARD

DEMENAGEMENT

- LOURD
- LEGER
- MONTAGE ET DEMONTAGE DE MEUBLES

DIVERS

- AIDE EN CUISINE
- PREPARATEUR DE COMMANDES
- FEMMES DE CHAMBRE

BÂTIMENT

- TAPISSERIE
- PEINTURE
- ELECTRICITE
- MAÇONNERIE
- DEMOLITION
- MENUISERIE
- CARRELAGE

AVEC DIPLOME

AVEC DIPLOME

AVEC DIPLOME

AVEC DIPLOME

AVEC DIPLOME

AVEC DIPLOME

AVEC DIPLOME

LIVRAISON

- DISTRIBUTION D'AFFICHES
- LIVREUR

ESPACES VERTS

- TONDRE LA PELOUSE
- JARDINAGE
- TAILLE DE HAIES
- RANGEMENT DE BOIS

AUTRES

- MANUTENTION
- MAGASINIER
- RIPPEUR

OUI

NON

OUI

NON

OUI

NON

OUI

NON

OUI

NON

OUI

NON

OUI

NON

VOUS VENEZ DE VOUS FAIRE INSCRIRE A
LUDO SERVICES,
NOUS VOUS PRIONS DE BIEN VOULOIR
PRENDRE CONNAISSANCE DU
DOCUMENT SUIVANT

GENERALITES

Le demandeur d'emploi déclare sur l'honneur être libre de tout contrat à plein temps et atteste de façon formelle l'exactitude des renseignements qu'il a fournis à l'association sur sa situation salariale et professionnelle.

FORME DU CONTRAT

Le demandeur d'emploi est embauché pour une durée déterminée. Ce contrat ne donne pas droit à l'indemnité de fin de contrat et aucun délai de carence n'est imposé pour l'exécution de plusieurs contrats successifs.

Le contrat lui sera remis avec les coordonnées du client, la date, l'heure, le lieu du rendez-vous et la tâche à accomplir. Il devra marquer le nombre d'heures effectuées puis le faire signer et ramener l'original avant la fin du mois.

REMUNERATION

La rémunération du salarié sera établie sur la base du S.M.I.C horaire majorée des indemnités légales de Congés Payés, diminué des charges dues par le salarié conformément à la loi 98.39 du 27/01/87.

Le salaire sera toujours versé par l'Association LUDO SERVICES entre le 5^{ème} et le 7^{ème} jour du mois suivant.

Un seul bulletin de paie sera établi mensuellement, regroupant les temps effectués sur les différents contrats de travail du salarié concerné.

Des acomptes pourront être versés sur une base de 5 € par heure effectuée, sur présentation du contrat tous les mardis après-midi du mois (sauf pendant la période d'établissement des paies).

Les acomptes sont réglés par virement ou par chèque.

En aucun cas, le salarié devra recevoir de salaire directement de l'utilisateur, ni traiter directement avec lui.

RESPONSABILITES

Pour l'exécution de la tâche le salarié est de droit et de fait placé sous la responsabilité de l'utilisateur, duquel il recevra toutes les instructions, matériaux et matériels nécessaires à la bonne exécution du travail et à sa sécurité.

Le salarié ne devra pas travailler à plus de 2,5 m de hauteur.

Si la mission n'est pas achevée en fin de mois, un nouveau contrat lui sera remis pour la suite de sa mission.

EXACTITUDE

Le salarié devra respecter scrupuleusement ses rendez-vous avec l'utilisateur. En cas d'empêchement imprévu, il devra aviser l'Association de ses impossibilités à tenir ses engagements. L'observation de cette règle influera sur l'obtention de nouveaux contrats.

LITIGE

Tout litige sérieux entre le salarié et l'utilisateur ou le salarié et l'Association devra être signalé à l'Association.

Gestes et Postures Techniques de Port de Charges



BON	MAUVAIS
	
	
	

EVALUATION ET PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS
« JARDINIERS / MANUTENTIONNAIRES / RIPPEUR /
AIDE AU DEMENAGEMENT / CHAUFFEUR »

Risques	Prévention
Accidents de la route	Respecter les règles de la sécurité routière
Risque de perte d'audition due aux nuisances sonores	Port de bouchons d'oreilles
Chutes de hauteur	<ul style="list-style-type: none"> - Vérification du matériel avant utilisation. (Échelle, escabeau,) - Ne pas monter sur des tabourets ou autres supports non adaptés - Ne pas monter à plus de 2,5m de hauteur (assurance)
Allergies aux produits	Port de gants de manutention ou de jardinage
Objets tranchants, verres cassés dans les poubelles...	Port de gants / port de chaussures de sécurité
Mélanges de produits pouvant dégager des vapeurs toxiques	<ul style="list-style-type: none"> - Lire attentivement les étiquettes et les précautions d'emploi de chaque produit - Utilisation dans un endroit aéré
Douleurs lombaires	Adopter les gestes et postures adéquats aux diverses tâches.
Risques d'hydrocution ou d'électrocution	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas manipuler les fils électriques avec des mains humides. - Vérifier le bon fonctionnement des appareils électriques avant utilisation
Chutes sur le lieu de travail dû à des obstacles	Dégager de tout obstacle (objets ou fils électriques) sur les lieux de passage.
Utilisation de matériel lourd (ex : tondeuse) Port de charges lourdes (ex : meubles)	<ul style="list-style-type: none"> - Port de chaussures de sécurité / port de gants - Adopter les gestes et postures adéquats
Utilisation de matériels spécifiques (tondeuse, taille haies...)	Vérification de l'état de bon fonctionnement du matériel avant utilisation

Nom :
Prénom :

Signature
(précédée de la mention « Lu et approuvé »)

**EVALUATION ET PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS
« AIDES MENAGERES/TECHNICIENNE DE SURFACES / REPASSEUSE »**

Risques	Prévention
Accidents de la route	Respecter les règles de la sécurité routière
Sols Glissants	Chaussons à semelles antidérapantes
Chutes de hauteur	- Vérification du matériel avant utilisation. - Ne pas monter sur des tabourets ou autres supports non adaptés - Ne pas monter à plus de 2,5m de hauteur (assurance)
Chutes d'objets situés en hauteur	Vérification des lieux avant de dépoussiérer ou de déplacer des meubles
Allergies aux produits	Port de gants*
Objets tranchants, verres cassés dans les poubelles...	Port de gants*
Mélanges de produits pouvant dégager des vapeurs toxiques	Lire attentivement les étiquettes et les précautions d'emploi de chaque produit
Douleurs lombaires	Adopter les gestes et postures adéquats aux diverses tâches.
Risques d'hydrocution ou d'électrisation	- Ne pas manipuler les fils électriques avec des mains humides. - Vérification du bon état de fonctionnement des appareils avant utilisation (fils dénudés...)
Chutes sur le lieu de travail dû à des obstacles	Dégager de tout obstacle (objets ou fils électriques) les lieux de passage.

* attention aux allergies au caoutchouc / latex

Nom :
Prénom :

Signature
(précédée de la mention « Lu et approuvé »)